

# Conseil municipal du Mardi 28 novembre à 19 heures

Secrétaire : Patrick Foury

## 1. Délibérations

**Remboursement d'un « trop perçu » – A reverser sur dernier trimestre 2022 et 1<sup>er</sup> trimestre 2023 – Voté à l'unanimité**

**Subvention Aménagement chemin de Noyol - Un devis avait été demandé à l'Entreprise Cymaro et des subventions pourraient être obtenues.** Le Maire demande qu'il soit un peu plus carrossable. Patrick Foury pense qu'il peut être amélioré avec l'API et Maguy Lagarde propose de ne pas toucher les jardins des particuliers mais seulement les parcelles qui sont au bord de la rivière et voir au cas par cas si nécessaire. Par contre, il peut être envisagé de faire un parking sur le terrain, racheté par la Commune en 2022 en face du jardin de Noyol. E

**Adressage - Il a été vu le nom des rues dans les hameaux de la commune.** Patrick demande pourquoi on ne peut mettre, par exemple route de Felines pour les Hors, Maguy pense qu'en mettant « Impasse des hors » ce sera plus facile à repérer, comme Route d'Aubignat ou Route du Montel. Voté à l'unanimité

**Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État (RIFSEEP) Voté à l'unanimité**

**Remboursement sinistre sur trottoir vers le Dristan – Voté à l'unanimité**  
Demander le remboursement pour le nettoyage du trottoir et pour les 2 bornes

## Divers

**Michaël Courchinoux -** On attend la décision du Médecin du CNFPT pour son embauche

**Location jardins de Noyol -** Maguy indique que sur les 3 locataires qui ont loué cette année, deux se sont manifestés. On le met dans le bulletin municipal.

## Choix des menus pour repas des Aînés

Tous les conseillers ont voté et le choix a été départagé par Tony pour le plat de résistance car on était à égalité

**Logements locatifs – obligation de Diagnostic de performance énergétique (DPE) A faire sur les 3 appartements de la commune**

**Parcelles Noyol avec les nouveaux propriétaires du Dristan -** On tient compte de la proposition du notaire par rapport aux parcelles. Un courriel sera envoyé pour leur signifier que le conseil municipal est d'accord pour leur laisser a parcelle AB 222 et la parcelle AB223 s'ils le désirent

**Police de l'eau –** Lecture du courrier envoyé à la police de l'eau suite aux travaux d'encochement dans la Couze Pavin

**Sauvadet et Bonnefille –** Lecture des deux courriers – Monsieur Bonnefille reverrait les façades Ecole et Mairie et Monsieur Sauvadet viendra terminer le mur que possible.

**Api'truck -** Pas de changement d'horaires mais une seule fois par mois au lieu de 2

**Enedis -** Le dossier est à la disposition de tous les conseillers dans le bureau du Maire sur la table vers le téléphone